

## Réunion d'information sur le nouveau règlement européen relatif aux dispositifs médicaux

**13 avr. 2018**

<b>Date</b>	Vendredi 13 avril 2018
<b>Horaires</b>	9h30-12h30
<b>Lieu</b>	ANSM 143-147, bd Anatole France 93200 Saint-Denis
<b>Présentation</b>	<p>L'ANSM organise une <b>Réunion d'information sur le nouveau règlement européen relatif aux dispositifs médicaux</b> le vendredi 13 avril 2018 de 9h30 à 12h30.</p> <p>Cette réunion présentera notamment les enjeux et les grands principes attendus de la part des fabricants, les mesures transitoires, la mise en œuvre en France et en Europe ainsi que la désignation des organismes notifiés.</p> <p>A noter qu'une 2e réunion sera organisée le mardi 19 juin 2018 de 9h30 à 12h30 pour les dispositifs de diagnostic <i>in vitro</i> .</p>
<b>Modalités d'inscription</b>	Inscription préalable obligatoire
<b>Pour vous inscrire</b>	<a href="#"><u>Inscriptions</u></a>

### ● Documents liés

+ [Réunion d'information sur le nouveau règlement européen relatif aux dispositifs médicaux](#)

+ [Règlement européen DM 2017/745 - Présentation de la DGS - C. Perruchon](#)

+ [Règlement européen DM 2017/745 - Enjeux et grands principes attendus de la part des fabricants - J.C.Ghislain](#)

- + Règlement européen DM 2017/745 - Mise en œuvre européenne - C.Saint-Requier
  - + Règlement européen DM 2017/745 - Calendrier d'application et mesures transitoires - L.Tessier-Duclos
  - + Règlement européen DM 2017/745 - Mise en œuvre en France - T.Sirdey
  - + Règlement européen DM 2017/745 - Désignation des organismes notifiés - B.Celli / D.Labbé
-